

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1380

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 14

A l'alinéa 16, substituer aux mots:

« de ce dernier »,

les mots:

« du propriétaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel